

COMPRENDRE LA PUISSANCE Q ET SON IMPACT SUR LE CALCUL DU TARIF

i Ce que dit la l'arrêté : [Annexe 1 de l'arrêté du 9 Mai 2017] « Pour chaque installation, il est défini une puissance Q, exprimée en kWc et définie comme la puissance installée de l'ensemble des autres installations raccordées ou en projet sur le même site d'implantation que l'installation objet du contrat d'achat et dont les demandes complètes de raccordement au réseau public ont été déposées dans les 18 mois avant ou après la date de demande complète de raccordement au réseau public pour l'installation objet du contrat d'achat. La notion de « même site » est évalué au regard des définitions de l'article 2 et des dispositions de l'annexe de l'arrêté. »

En conséquence la puissance Q est non nulle si les trois conditions sont réunies :

- S'il y a d'autres installations photovoltaïques qui sont implantées à moins de 100 m.
- Si les demandes complètes de raccordement de ces autres installations ont été déposées dans les 18 mois précédant ou suivant la date de la demande de raccordement de l'installation concernée.
- Si les bâtiments d'assise des autres installations et l'installation concernée par le contrat d'achat appartiennent à des propriétaires qui ne sont pas indépendants (au sens de l'Annexe 3 de l'arrêté).

Exemple 1 : 1 seule installation et 1 seule Demande Complète de Raccordement (DCR) déposée auprès d'ENEDIS pour un même propriétaire



Propriétaire et productrice : Mme DUPONT
Réf contrat BTA0XXXXXX
DCR : 12/04/2018
Puissance P = 2 kWc
Puissance Q = 0 kWc

- ❑ Mme Dupont, productrice, est propriétaire du bâtiment accueillant son installation Photovoltaïque :
 - 1 seule DCR auprès d'Enedis pour son installation.
 - pas d'autres installations avec un contrat sous Obligation d'Achat ni en autoconsommation implantées sur un bâtiment appartenant à Mme Dupont.

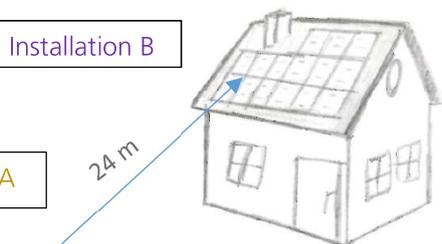
Dans cet exemple :

L'installation BTA0XXXXXX : a une valeur Q égale à 0 kWc

Le tarif est calculé par rapport à la somme de P (puissance installée) et Q (valeur Q appliquée) :

BTA0XXXXXX : $P + Q = 2 + 0 = 2$ kWc (Valeur de base prise pour le calcul du tarif)

Exemple 2 : plusieurs installations distantes de moins de 100 m et dont les DCR ont été déposés dans les 18 mois pour un même propriétaire producteur



Installation B

Installation A

24 m

Propriétaire et productrice : Mme DUPONT
BTA0YYYYY
DCR : 12/04/2018
Puissance P = 2 kWc
Puissance Q = 3 kWc

- ❑ Mme Dupont, productrice, est propriétaire de deux bâtiments (installations A et B) accueillant chacun une installation photovoltaïque :
 - Installation A correspondant au contrat BTA0XXXXXX,
 - Installation B correspondant au contrat BTA0YYYYY
 - Les installations sont situées à moins de 100 mètres l'une de l'autre
 - Le délai entre le dépôt des deux demandes complètes de raccordement (DCR) est inférieur à 18 mois (dans l'exemple= 4 mois et 11 jours)

Dans cet exemple :

L'installation A (BTA0XXXXXX) a une nouvelle puissance Q = 2 kWh (puissance installée de l'installation B (BTA0YYYYY)).



La puissance Q du contrat initial est corrigée via un avenant « Evolution puissance Q » qui prend effet à la date d'effet du contrat.

Le tarif du contrat initial peut être impacté si la puissance P+Q change de seuil tarifaire. Si le tarif change, les factures déjà payées seront régularisées.

L'installation B (BTA0YYYYY) a une puissance Q = 3 kWc (puissance installée de l'installation A (BTA0XXXXXX))

Le tarif de chaque contrat est calculé par rapport à la somme de P (puissance installée de l'installation) et de Q (valeur Q appliquée) :

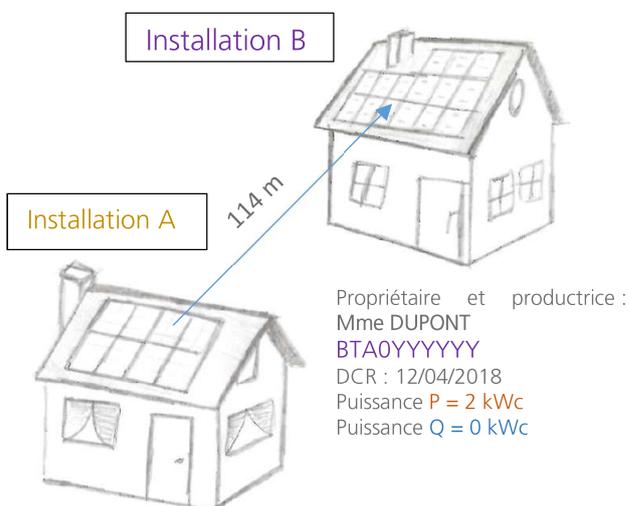
BTA0XXXXXX : $P + Q = 3 + 2 = 5$ kWc (Valeur de base prise pour le calcul du tarif)

BTA0YYYYY : $P + Q = 2 + 3 = 5$ kWc (Valeur de base prise pour le calcul du tarif)

Propriétaire et productrice : Mme DUPONT
BTA0XXXXXX
DCR : 01/12/2017
Puissance P = 3 kWc
Puissance Q = 2 kWc

COMPRENDRE LA PUISSANCE Q ET SON IMPACT SUR LE CALCUL DU TARIF

Exemple 3 : plusieurs installations distantes de plus de 100 m et dont les DCR ont été déposées dans les 18 mois pour un même propriétaire producteur



Propriétaire et productrice : Mme DUPONT
BTA0XXXXXX
DCR : 01/12/2017
Puissance P = 3 kWc
Puissance Q = 0 kWc

- Mme Dupont, productrice, est propriétaire de deux bâtiments accueillant chacun une installation photovoltaïque :
 - Installation A correspondant au contrat BTA0XXXXXX,
 - Installation B correspondant au contrat BTA0YYYYYY
 - Les installations sont distantes de plus de 100 mètres l'une de l'autre
 - Le délai entre le dépôt des deux demandes complètes de raccordement (DCR) est inférieur à 18 mois (dans l'exemple= 4 mois et 11 jours)

Dans cet exemple :

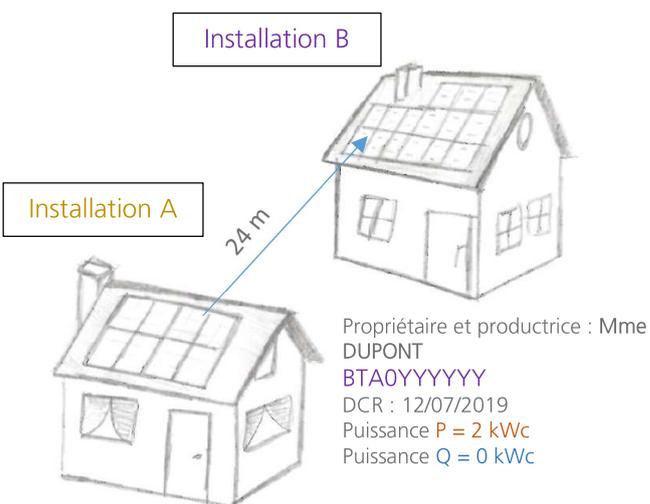
Etant donné que les installations A et B, BTA0XXXXXX et BTA0YYYYYY sont situées à plus de 100 mètres l'une de l'autre, elles ont une valeur Q = 0 kWc

Le tarif est calculé par rapport à la somme de P (puissance installée) et Q (valeur Q appliquée).

BTA0XXXXXX : $P + Q = 3 + 0 = 3$ kWc (Valeur de base prise pour le calcul du tarif)

BTA0YYYYYY : $P + Q = 2 + 0 = 2$ kWc (Valeur de base prise pour le calcul du tarif)

Exemple 4 : plusieurs installations distantes de moins de 100 m et dont les DCR ont été déposées au-delà de 18 mois pour un même propriétaire producteur



Propriétaire et productrice : Mme
DUPONT
BTA0XXXXXX
DCR : 01/12/2017
Puissance P = 3 kWc
Puissance Q = 0 kWc

- Mme Dupont, productrice, est propriétaire de deux bâtiments accueillant chacun une installation photovoltaïque :
 - Installation A correspondant au contrat BTA0XXXXXX,
 - Installation B correspondant au contrat BTA0YYYYYY
 - Les installations sont situées à moins de 100 mètres l'une de l'autre
 - Le délai entre le dépôt des deux demandes complètes de raccordement (DCR) est supérieur à 18 mois (dans l'exemple= 19 mois et 11 jours)

Dans cet exemple :

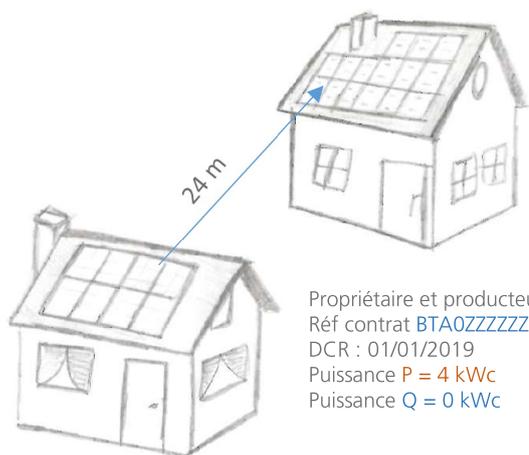
Etant donné que les installations A et B, BTA0XXXXXX et BTA0YYYYYY ont des DCR déposées au-delà de 18 mois, elles ont une valeur Q = 0 kWc

Le tarif est calculé par rapport à la somme du P (puissance installée) et Q (valeur Q appliquée).

BTA0XXXXXX : $P + Q = 3 + 0 = 3$ kWc (Valeur de base prise pour le calcul du tarif)

BTA0YYYYYY : $P + Q = 2 + 0 = 2$ kWc (Valeur de base prise pour le calcul du tarif)

Exemple 5 : plusieurs installations distantes de moins de 100 m et dont les DCR ont été déposées dans les 18 mois pour 2 propriétaires producteurs différents (sans lien familial)



Propriétaire et producteur : M. HENRY
 Réf contrat BTA0ZZZZZZ
 DCR : 01/01/2019
 Puissance P = 4 kWc
 Puissance Q = 0 kWc

Propriétaire et productrice :
 Mme DUPONT
 Réf contrat BTA0XXXXXX
 DCR : 01/12/2017
 Puissance P = 3 kWc
 Puissance Q = 0 kWc

- Mme Dupont et M. Henry sont producteurs et propriétaires d'un bâtiment accueillant une installation photovoltaïque :
 - Les Installations (contrat BTA0XXXXXX, contrat BTA0ZZZZZZ) sont situées dans les 100 mètres l'une de l'autre,
 - Le délai entre le dépôt des 2 demandes complètes de raccordement (DCR) est inférieur à 18 mois
 - Et les producteurs propriétaires sont différents

Dans cet exemple :

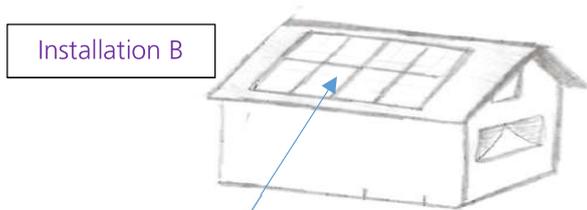
Etant donné que la propriété des bâtiments est différente, la valeur Q ne s'applique pas. Les installations, BTA0XXXXXX et le BTA0ZZZZZZ ont une valeur Q = 0 kWc

Le tarif est calculé par rapport à la somme de P (puissance installée) et Q (valeur Q appliquée) :

BTA0XXXXXX : P + Q = 3 + 0 = 3 kWc (Valeur de base prise pour le calcul du tarif)

BTA0ZZZZZZ : P + Q = 4 + 0 = 4 kWc (Valeur de base prise pour le calcul du tarif)

Exemple 6 : plusieurs installations distantes de moins de 100 m et dont les DCR ont été déposées dans les 18 mois pour 1 propriétaire producteur et 1 producteur non propriétaire (location de la toiture)



Producteur : PV INSTALL'
 Propriétaire bâtiment : Mme DUPONT
 Bâtiment B : BTA0YYYYYY
 DCR : 01/07/2018
 Puissance P = 2 kWc
 Puissance Q = 3 kWc

Installation A



Producteur : Mme DUPONT
 Propriétaire bâtiment : Mme DUPONT
 Bâtiment A : BTA0XXXXXX
 DCR : 01/12/2017
 Puissance P = 3 kWc
 Puissance Q = 2 kWc

- Mme Dupont est propriétaire des deux bâtiments accueillant des installations photovoltaïques.
 - Bâtiment A elle est productrice et propriétaire du bâtiment.
 - Bâtiment B elle est propriétaire du bâtiment, mais a fait le choix de louer la toiture à un producteur d'électricité tiers (PV INSTALL')
 - Les Installations (contrat BTA0XXXXXX, contrat BTA0YYYYYY) sont situées dans les 100 mètres l'une de l'autre,
 - Le délai entre le dépôt des 2 demandes complètes de raccordement (DCR) est inférieur à 18 mois

Dans cet exemple :

On considère la propriété du bâtiment identique : MME DUPONT. Même si les producteurs et propriétaires des installations ont un nom différents (DUPONT / PV INSTALL').

L'installation A (BTA0XXXXXX) a une nouvelle puissance Q = 2 kWc (puissance installée du BTA0YYYYYY)

i La puissance Q du contrat initial est corrigée via un avenant « Evolution puissance Q » qui prend effet à la date d'effet du contrat. Le tarif du contrat initial peut être impacté si la puissance P+Q change de seuil tarifaire. Si le tarif change, les factures déjà payées seront régularisées

L'installation B (BTA0YYYYYY) a une puissance Q = 3 kWh (puissance installée du BTA0XXXXXX)

Le tarif est calculé par rapport à la somme de P (puissance installée) et Q (valeur Q appliquée).

BTA0XXXXXX : P + Q = 3 + 2 = 5 kWc (Valeur de base prise pour le calcul du tarif)

BTA0YYYYYY : P + Q = 2 + 3 = 5 kWc (Valeur de base prise pour le calcul du tarif)